

<http://enseignants.se-uns.org/Remuneration-des-enseignants-spe-avis-de-tempete>



Enseignants de l'Unsa

Rémunération des enseignants spé : avis de tempête

- Je suis... - ASH -

Date de mise en ligne : lundi 14 avril 2014

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

À l'issue du groupe de travail consacré aux enseignants du 1er degré, ont été présentées des propositions de modifications des rémunérations des enseignants spécialisés.

Malgré les interventions du SE-Unsa, ce qu'avance le ministère est inacceptable pour les collègues de Segpa, Érea, Ulis...

Le SE-Unsa demande, dans un **courrier adressé au nouveau ministre de l'Éducation nationale**, que soit revue la copie. Si l'on s'en tient aux premières propositions, **cela pourrait en effet représenter une régression pouvant aller jusqu'à une perte de 840 Euros.**

Les collègues, à juste titre, ne l'accepteraient pas. Après avoir été écartés du versement de l'ISAE, cette mesure, en l'état, est vécue comme une provocation.

Par ailleurs, même sécurisées dans un décret, leurs obligations de service ne changeraient pas. Nous maintenons qu'une égalité de traitement avec les collègues du second degré s'impose.

Sans réponse satisfaisante, nous appellerions alors les collègues concernés à s'engager dans une action.

Participer à la grève du 15 mai, initiée par l'Interfédérale de la Fonction publique, à laquelle le SE-Unsa appelle l'ensemble des enseignants, des personnels d'éducation et d'orientation à faire entendre leurs préoccupations sur le pouvoir d'achat et l'emploi public, **est une première réponse.**

Lire le courrier au ministre ci-dessous